

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes Buëch Dévoluy

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BUECH DEVOLUY

Séance du : 12 octobre 2015

Convocation du : 1^{er} octobre 2015

Objet : TOURISME.

Appel à Projet Ingénierie 2015 - Espaces Valléens

L'an deux mille quinze, le douze octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Veynes, sous la présidence de Jean-Marie Bernard, Président.

Secrétaire de séance : Madame Bernadette Saudemont

Etaient présents : M. Lonni, M. Barthelemy, JM Bernard, B. Lapeyre, A. Laurens, T. Michel, M. Ricou-Charles, G. Lesbros, M. Mesle, R. Frey, JM Gueyraud, F. Gascard, T. Gau, R. Moreau, J. Bourbousse, N. Ferrere, C. Aubert, M. Ventre, B. Saudemont, C. Marseille, M. Gaignaire, F. Gatounes, P. Schiazza, M. Chautant, F. Darini

Excusés : Guy Jullien remplacé par Sandrine Osinga
 Françoise Galmiche

Pouvoirs : Josette Revoux a donné pouvoir à Thierry Gau
 Jean-François Contoz a donné pouvoir à Maurice Chautant
 Jean-Paul Artigues a donné pouvoir à René Moreau

Le Président rappelle aux délégués que la Communauté de Communes Buëch Dévoluy travaille depuis mars 2015, à l'élaboration de sa stratégie de développement touristique, en vue de déposer sa candidature à l'Appel à Projet Espace Valléen.

Un Comité de Pilotage a été créé ; il est chargé du suivi, de la mise en oeuvre et l'évaluation de cette stratégie ; il est composé des membres de la Commission Tourisme ainsi que des représentants des partenaires institutionnels (Etat, Région, Départements, Pays Gapençais).

Accompagné par le Bureau d'Etude Protourisme, les deux premières phases de la démarche ont été achevées :

- Mise à jour du diagnostic touristique
- Définition des axes stratégiques et de leur déclinaison opérationnelle.

La troisième phase, l'élaboration du plan d'actions détaillé, doit avoir lieu durant l'automne pour un dépôt de dossier, en décembre auprès de la Région. Elle permettra de hiérarchiser et chiffrer plus précisément les actions et d'en définir les modalités exactes d'évaluation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20151012-De95_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2015

Publication : 20/10/2015

Pour le Président
 par délégation

La stratégie définie s'articule autour de 5 axes, dont 1 axe transversal de gouvernance :

Axe 1 : Renforcer l'attractivité des pôles touristiques du Buëch-Dévoluy et favoriser les inter-connexions

Axe 2 : Différencier le territoire touristique du Buëch Dévoluy par la valorisation de ses spécificités patrimoniales

Axe 3 : Adapter l'offre d'hébergement et la mise en marché des hébergements du Buëch Dévoluy aux attentes des clientèles de 2020

Axe 4 : Déployer des outils marketing et de communication au service du territoire Buëch Dévoluy

Axe transversal : Améliorer la gouvernance touristique sur le territoire

Cette stratégie s'inscrit à la fois dans la poursuite des démarches précédemment engagées par le territoire (anciens PADS stations et nordique, Programme ITMR du Pays Gapençais...), ainsi qu'en articulation avec la stratégie du Contrat Régional d'Equilibre Territorial. Elle a été élaborée en cohérence avec les attendus de la CIMA (Convention Interrégionale du Massif Alpin) et du POIA (Programme Opérationnel Interrégional Alpin), ainsi que du SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) de la Région PACA à travers le cadre d'intervention des politiques de la Montagne.

Après avoir entendu la présentation du Président, le Conseil Communautaire adopte à l'unanimité les axes stratégiques proposés pour le développement touristique du territoire de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy dans le cadre du dispositif « Espaces Valéens ».

votants : 29	pour : 29	abstention : 0	contre : 0
--------------	-----------	----------------	------------

Ainsi fait et délibéré à Veynes,
les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-240500199-20151012-De95_2015-DE

Accusé certifié exécutoire

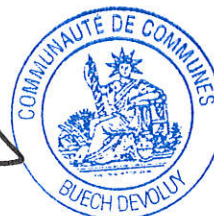
Réception par le préfet : 19/10/2015

Publication : 20/10/2015

Pour le Président
par délégation



Le Président,



Jean-Marie Bernard